

Dimanche 29 octobre 2017 – 30^{ème} dimanche ordinaire A

1ère lecture : « Tu n'exploiteras pas l'immigré... » (Ex 22, 20-26)

Psaume 17 : **Je t'aime, Seigneur, ma force.**

2ème lecture : « Vous êtes devenus un modèle pour tous les croyants » (1 Th 1, 5c-10)



Évangile de Jésus-Christ selon Saint Matthieu 22, 34-40

« Le Grand Commandement »

Homélie du Père Henri Aubert, jésuite, à l'église St-Ignace (Paris 6e)

L'Évangile de ce jour nous rappelle l'enseignement fondamental de Jésus sur l'amour de Dieu et du prochain. Souvenons-nous du moment où se passe la scène. Jésus vient d'entrer à Jérusalem, il a été acclamé comme le Messie par la foule en liesse. Et pendant ce temps, les ennemis de Jésus qui refusent qu'il soit le Messie font tout pour mettre Jésus à l'épreuve, pour le piéger. Dans quelques jours ils le mettront à mort. Le moment est donc dramatique et central dans l'histoire du salut. C'est un véritable combat, combat de la vie contre la mort.

La Loi, est au cœur de ce combat. La Loi... Les ennemis de Jésus et Jésus lui-même parlent du « grand commandement », ils parlent de la même Loi : « Ecoute Israël : le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir » (Dt 6,5). C'est écrit dans le Deutéronome, un des cinq premiers livres de la Bible, la Thora en hébreu - la Loi en français -, qui raconte l'histoire du peuple de Dieu et tout particulièrement le moment où Dieu a libéré son peuple de l'esclavage d'Égypte. Nous sommes dans le désert et Moïse vient de dire à son peuple une parole étonnante : « Ce n'est pas avec nos pères que le Seigneur a conclu cette alliance mais avec nous, nous-mêmes qui sommes ici aujourd'hui tous vivants ! » (Dt 5,3). Le peuple est vivant car Dieu l'a sauvé de l'esclavage. Dieu lui donne la Loi en réponse à ce don de la vie. Ainsi la Thora n'est pas une Loi comme les autres, elle est le fruit d'une alliance entre Dieu et l'homme, c'est pourquoi elle est bien le « grand commandement » qui fonde toute existence... C'est un choix de vie !

Evidemment la manière dont Jésus et ses ennemis se rapportent à la Loi est totalement opposée. Les docteurs de la Loi veulent mettre à l'épreuve Jésus pour le condamner. La Loi leur servira à condamner Jésus. Elle a un goût de mort.

Jésus au contraire vient de vivre trois ans avec ses frères, il les a écoutés, enseignés, soignés, guéris. La veille de sa mort, il présente à ses disciples le « grand commandement », de l'amour, à quelques heures du don qu'il va faire de sa vie : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour celui qu'on aime. » (Jn 15, 13).

Revenons à la Thora. Les exégètes nous disent que c'est parce que le peuple de Dieu a fait l'expérience de la libération de l'esclavage de l'Égypte qu'il a réalisé qu'il était né de Dieu, qu'il avait été créé à son image. Cela veut dire que si nous aimons Dieu, c'est bien parce que nous avons été créés à son image. Nous nous tournons vers celui qui nous a donné la vie et nous répondons à son amour. Nous nous accueillons comme une créature de Dieu, cela fonde notre existence, c'est pourquoi nous pouvons dire que nous nous aimons nous-mêmes, car nous sommes images de Dieu.

Et c'est bien parce notre prochain est lui aussi image de Dieu, que Jésus peut nous dire : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Jésus cite le livre du Lévitique, un autre livre de la Thora, là où sont développés tous les commandements concernant la vie des hommes entre eux. Il y en a 613 dans la Loi juive. Ils sont résumés par cette formule : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis le Seigneur ! » (Lv 18,19) Le Lévitique, quelques versets plus loin précise : « L'étranger qui réside avec vous sera pour vous comme un compatriote et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu. » (Lv 18, 34) C'est ainsi que la liturgie nous a fait entendre en première lecture un troisième livre de la Thora, l'Exode, en nous sensibilisant à l'amour de la veuve et de l'orphelin, du pauvre et de l'immigré : « S'il crie vers moi, je l'écouterai car moi je suis compatissant » conclut Dieu ! (Ex 22, 26)

Nous comprenons pourquoi Jésus annonce que la Loi a nécessairement un second versant. Il est tourné vers le destinataire de la bonté et de la miséricorde de Dieu : tout homme, quel qu'il soit, que Dieu veut libérer et sauver ; tous les hommes, nous compris, à qui Dieu veut donner la vie. Le « grand commandement » réunit les deux commandements, l'amour de Dieu et l'amour du prochain : ils sont inséparables, semblables, uniques.

Laissons-nous porter par ces mots de Jésus et goûtons à la vie qu'il nous donne et qu'il nous invite à donner.

Henri Aubert sj

Eglise Saint-Ignace, 28/29 octobre 2017